

Conférence de Territoire des Yvelines

Compte rendu	Conférence de Territoire des Yvelines du 11 octobre 2011
Prochaine réunion	Jeudi 10 novembre 2011

Participants:

- Mme Cécile SPENDER, Directrice de la Clinique de la Porte Verte, Présidente de la Conférence de Territoire
- Mme Véronique DUGLEUX, Déléguée Territoriale Adjointe des Yvelines
- Les membres de la Conférence de Territoire
- Les membres invités
- Dr Sylvain LERASLE, responsable du département prévention et promotion de la santé, délégation territoriale des Yvelines

Documents diffusés : - Diaporama présentant le règlement intérieur de la Conférence de Territoire et les CLS.

Résumé des échanges

Installation de la quatrième réunion de la Conférence de Territoire.

En préambule, Madame DUGLEUX excuse l'absence de Mme REVELLI à la conférence de territoire.

Pour cette réunion, le quorum est atteint avec 25 membres titulaires présents sur les 49 membres titulaires de la Conférence de Territoire. 2 membres suppléants ont pu voter en l'absence de leur titulaire.

- <u>Le compte-rendu de la réunion plénière du 29 avril 2011 est soumis à l'approbation de la Conférence de Territoire.</u>

Il est approuvé à l'unanimité.

- Le règlement intérieur définitif est soumis à l'approbation de la Conférence de Territoire

Ce règlement intérieur de la Conférence de Territoire du 78 comporte quelques spécificités avec l'ajout de 3 articles en sus du socle commun proposé pour toutes les Conférences de Territoire.

Article 7 : Intégration des membres associés au bureau pour palier à l'absence de représentation de certains collèges lors des élections des membres du bureau de la Conférence de Territoire.

Mme SPENDER s'est rapprochée de la cellule Démocratie Sanitaire du Siège qui a accepté cette spécificité.

Article 15 : Possibilité pour le Président de suspendre les réunions plénières en cas de désaccord entre les membres. La Conférence de territoire doit permettre le travail en concertation. L'ajout de cet article permet plus de flexibilité dans l'approbation des décisions.

Article 17 : Possibilité pour le Président de créer des commissions composées de membres de la conférence en cas de sujets importants nécessitant des travaux supplémentaires.

Le règlement intérieur définitif de la Conférence de Territoire est approuvé à l'unanimité.

- Nomination de deux nouveaux membres associés au bureau

En préambule, Mme SPENDER précise la nomination d'un nouveau membre titulaire, Mr Yves BLOCH, Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy Saint Germain, en remplacement de Mr CHODORGE.

Suite aux élections du 14 mars, le collège n° 4 (représentants des professionnels de santé libéraux et autres professionnels de santé) n'était pas représenté. Mr Dominique GIGNAC, ORL, a proposé sa candidature.

Le collège 9 n'était pas représenté donc Mr Hervé FLEURY, membre au titre de la Communauté de Communes de Versailles Grand Parc a proposé sa candidature.

La nomination de ces deux membres en tant que membres associés au bureau est approuvée à l'unanimité.

- Un point sur le PSRS a été effectué.

Les 11 amendements envoyés par la Conférence de Territoire des Yvelines ont été repris dans la nouvelle version du PSRS.

Le PSRS va être signé le 19 octobre 2011. Le texte a beaucoup évolué depuis sa version initiale.

- Avis sur les Contrats Locaux de Santé (CLS)

Le Dr Sylvain LERASLE a présenté le cadre général des CLS et a présenté le CLS de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines.

Mme TOUROUDE de l'UNAFAM s'interroge : pourquoi le maintien à domicile et les aidants familiaux font-ils partie des priorités régionales du médico-social ? La priorité devrait être une réflexion sur la création de nouvelles structures pour les personnes handicapées. De plus, les acteurs locaux de terrain n'auraient pas été impliqués dans les diagnostics locaux. Elle regrette l'absence du secteur psychiatrique. Elle souhaiterait une lisibilité du diagnostic local et une implication plus forte des acteurs locaux sur le terrain.

Mme TOUROUDE précise que les aidants familiaux ne sont pas des professionnels de santé. Il est nécessaire qu'il y ait de nouveaux services pour accompagner les familles. Les difficultés grandissent car les personnes handicapées vieillissent mais les familles aussi. La question doit être réfléchie dans ce sens.

Mme DUGLEUX souligne que l'aide aux aidants et le maintien à domicile sont un des objectifs du futur schéma régional de l'offre médico-sociale qui sera soumis à la concertation en fin d'année 2011, elle précise que le taux d'équipement des Yvelines en structure d'accueil des personnes handicapées est supérieur à la moyenne régionale, et qu'il convient de réfléchir au développement de structure d'aide alternative.

S'agissant de la faible implication des acteurs locaux dans l'élaboration du CLS, elle indique que du fait du calendrier serré les orientations stratégiques du contrat ont été définit par les 3 cosignataires, mais que bien évidemment tous les acteurs locaux de terrain seront associés à la réflexion sur les actions à mettre en place.

Mme BREMENT-MARCHESSEAU précise qu'au sein de la CASQY, les ateliers santé ville travaillent avec les partenaires, les acteurs locaux de terrain. Pour déterminer les axes stratégiques, il y a des discussions avec les élus et les partenaires pour modifier ces axes.

Mme CAIGNON du CODERPA rejoint Mme TOUROUDE et pense que les associations d'usagers ne sont pas représentées dans les CLS. Il y a des problèmes spécifiques aux personnes âgées. La voix des retraités devrait être entendue.

Le Docteur LERASLE précise néanmoins qu'on ne peut pas tout mettre dans un CLS. Certaines problématiques ressortent du niveau national. Des problématiques de territorialisation d'établissements dépassent le territoire du CLS. L'idée du CLS est de mettre en synergie des acteurs locaux pour définir les priorités du CLS.

Mr COLIN, Directeur du Centre Hospitalier de Versailles, précise que sur les 40 000 séjours hospitaliers, 8 000 sont des habitants de la ville nouvelle. Il propose une offre de service et souhaite apporter sa contribution. Le centre hospitalier intervient en santé mentale, consultation cannabis jeunes ados, IST,

Mme CAUX, Directrice de l'Hôpital Privé de l'Ouest Parisien, est très intéressée par le sujet. Des projets existent déjà en matière de périnatalité, diabète gestationnel et souhaite continuer ce projet.

Mme DABRION souligne que la démarche est intéressante mais demande s'il est possible d'avoir une version informatique du CLS pour pouvoir donner un avis.

Le Docteur AKNINE s'interroge sur le volet financier. Le Docteur LERASLE précise qu'il y a différentes sources de financements (ACSE, ARS). Un arbitrage sera fait et seront priorisés les territoires qui auront contracté.

Mme SPENDER ajoute qu'il faut les garanties financières qui vont avec, et voir comment on peut dégager des marges de manœuvre au niveau des actions.

Le Docteur LERASLE souligne que les financements seront arbitrés dans le PRS.

Mme SPENDER invite les membres à donner un avis sur le CLS de la CASQY en ajoutant 2 propositions : - Les CLS doivent mieux impliquer les usagers

- Les CLS doivent mieux impliquer les établissements sanitaires et médico-sociaux publics et privés.

Un avis favorable au CLS de la CASQY est donné avec 17 voix pour 10 abstentions.

- Un point sur le calendrier des prochaines conférences de territoire a été effectué Mme SPENDER précise que les invitations pour la conférence de territoire du 10 novembre seront bientôt envoyées.

- Concernant les questions diverses :

Mr VIGNIER souligne son impossibilité de voter favorablement sur le CLS. Il s'est abstenu et estime qu'il aurait été plus judicieux d'avoir l'avis de la collectivité territoriale intéressée par le CLS afin que les membres puissent ensuite donner leur avis et d'aller dans le sens de la collectivité concernée.

Mme SPENDER va remonter cette possibilité non prévue dans les textes au Siège.

Le Docteur AKNINE demande s'il est possible d'avoir le nombre de collectivités pour, contre ou qui se sont abstenues dans le cadre de la concertation sur le PSRS.

La séance est levée.

Prochaines étapes

- Prochaine conférence de territoire le jeudi 10 novembre 2011 à 9h30